

Responsable de centre de profit en distribution

RNCP29441 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	312
Formacode(s)	34561, 34566
Code(s) ROME	D1509, D1502, D1503, D1504
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/12/2021

Certificateur(s)

CONSEIL NATIONAL ENSEIGN AGRICOLE PRIVE · SIRET : 31311643600012

Partenaires habilités

14 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 12 à former et organiser l'évaluation et 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS GROUPE ECOLE SUPERIEURE AGRICULTURE	34238263700011	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION ST LOUIS POISSY	77567240500021	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION FARE 16-ROC FLEURI	32522964900018	Former et organiser l'évaluation
ENSEIGNEMENT PROMOTION AGRICOLE GENERAL	77580456000016	Former et organiser l'évaluation
ENSEMBLE SCOLAIRE PAUL CLAUDEL- JEAN PAUL II	33445540900022	Former et organiser l'évaluation
ESSCA	78611672300010	Former et organiser l'évaluation
GROUPE ANTOINE DE ST-EXUPERY SITE GIORGIO FRASSATI	77774619900010	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT DE GENECH	78362626000013	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT FORMATION APPLI ADULTE CLUZEAU	38254703200013	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT SUP FORMATION FRUITS LEGUMES	39282033800029	Former

Liste complète des 14 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp29441-responsable-de-centre-de-profit-en-distribution/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le responsable de centre de profit en distribution est un manager, cadre ou agent de maîtrise faisant partie du comité de direction, garant de la stratégie de l'enseigne. Dans son magasin, il encadre anime et fait grandir professionnellement une équipe de vendeurs et/ou de responsables de rayons pour réaliser les objectifs fixés en comité de direction. Il est responsable du chiffre d'affaires, de la marge, des stocks de son secteur. Il se tient informé du marché et propose à sa clientèle des produits adaptés à sa demande.

Ce professionnel intervient, en lien avec sa hiérarchie, dans cinq principaux domaines d'activités :

1. management
2. commerce
3. gestion
4. produits - marché
5. Pilotage de projet

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Dans les 5 domaines d'intervention majeurs de compétence que constituent le management, le commerce, la gestion, les produits et le marché, le titulaire de la certification est capable de :

1. Management :
 - Optimiser et organiser le travail d'équipe
 - Animer son équipe : recruter, former, motiver et évaluer
2. Commerce
 - Mettre en oeuvre un merchandising efficace
 - Accroître la fidélisation client
 - Développer ses ventes par les animations, les promotions et les événements commerciaux
3. Gestion :
 - Gérer les flux commerciaux au sein de son centre de profit
 - Gérer la performance économique de son centre de profit
4. Domaine produits - marché :
 - Maîtriser la veille documentaire et réglementaire sur les marchés et les produits
 - Identifier analyser les processus techniques, technologiques et réglementaires des produits présents
- 5- Pilotage de projet
 - Analyser la performance commerciale et économique du centre de profit
 - Evaluer la qualité produit
 - Maîtriser des outils de la gestion de projet
 - Participer au processus d'innovation dans l'entreprise
 - Optimiser les performances économiques de son centre de profit
 - Avoir la maîtrise des produits et du marché

Blocs de compétences

RNCP29441BC01 — Manager un projet d'optimisation de la performance

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Analyser la performance économique et commerciale du centre de profit

Evaluer la qualité produits

Maîtriser les outils de gestion de projet

Participer au processus d'innovation dans l'entreprise

Optimiser les performances économiques de son centre de profit

Avoir la maîtrise des produits et du marché

Modalité d'évaluation :

Evaluation par un audit de rayon : gestion, commerce, produits.

et par un mémoire professionnel : management, gestion, commerce, produits.

RNCP29441BC02 — Manager son équipe

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

optimiser le travail des équipes

Animer son équipe : recruter, former, motiver et évaluer son équipe

Modalité d'évaluation :

Evaluation par étude de cas et diagnostic RH écrit et oral

RNCP29441BC03 — Développer sa pratique du commerce

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Mettre en oeuvre un merchandising efficace

Accroître la fidélisation clients

Développer ses ventes par les animations, les promotions et les événements commerciaux

Modalité d'évaluation :

Évaluation par un diagnostic commercial du centre de profit et par la conduite d'une animation ou événement commercial.

RNCP29441BC04 — Gérer la performance économique

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Construire un tableau de bord pour analyser l'activité économique du centre de profit

optimiser les résultats économique du centre de profit.

Modalité d'évaluation :

Évaluation par un diagnostic économique et une étude de cas portant sur l'optimisation de la gestion commerciale au sein d'un secteur.

RNCP29441BC05 — Maîtriser les spécificités produit/marché

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Maîtriser la veille documentaire sur les marchés et les produits

Identifier, analyser les processus techniques, technologiques et réglementaires des produits présents.

Modalité d'évaluation :

Évaluation par un diagnostic d'une famille de produit du secteur/magasin incluant le dossier presse

Epreuve écrite sur la réglementation et les connaissances appliquées aux produits.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Responsable de Centre de profit en Distribution est un salarié membre de l'équipe d'encadrement d'un magasin à prédominance alimentaire (supermarché, hypermarché), d'une jardinerie, d'une animalerie ou d'une grande surface de bricolage et d'aménagement de l'habitat.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les emplois occupés peuvent être :

- chef de rayons
- chef de secteur
- adjoint de direction
- manager métier
- responsable d'univers
- responsable de rayons

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'obtention du DAPA et à terme du CERTIPHYTO délivré par les organismes habilités peut être demandée par l'employeur et constitue dans tous les cas une attestation reconnue et fortement appréciée dans les jardinerie et les grandes surfaces de bricolage et d'aménagement de l'habitat.

Il en va de même dans les animaleries pour le Certificat de capacité espèces domestiques et/ou non domestiques.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 2 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 120 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 719
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	19 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE
Idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

50% de représentants de l'organisme

50% de professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation des acquis de l'expérience est ainsi composé :

- président nommé par le CNEAP
- deux formateurs
- deux professionnels de la distribution (1 représentant des salariés et 1 représentant des employeurs).

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 081 €
Selon la branche	7 000 € – 9 364 €
Prise en charge	Branches concernées
9 081 €	Valeur par défaut · 200 branches
9 364 €	CPNE Boulangerie-pâtisserie industrielles, CPNE industries alimentaires diverses, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNEFP des industries charcutières, CPNIEFP dans la coopération agricole
7 604 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement

9 287 €	CPNEFP Sports Loisirs
9 000 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
7 927 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 702 €	CPNEFP des jardineries et graineteries
7 076 €	CPNEFP de la branche commerce de détail de l'habillement et articles textiles
7 000 €	CPNE Branche Caoutchouc

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/12/2021

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP16926

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29441/>